

Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

COMMUNIQUE DE PRESSE DES GROUPES CGT DE LA METALLURGIE
THALES – ALSTOM – VALEO GROUPE FRANCE – STELLANTIS – ARCELORMITTAL
FORVIA FAURECIA - SAFRAN - RENAULT – RENAULT TRUCKS.....

L'intersyndicale appelle à deux nouvelles journées nationales et interprofessionnelles de mobilisation les 11 et 15 mars !

La journée du 07 mars a été un nouveau succès dans la métallurgie, puisque des centaines de milliers de salariés se sont mis en grève et ont participé massivement aux manifestations. Il n'y a pas un grand groupe de la métallurgie en France où ouvriers, techniciens, administratifs, ingénieurs ou cadres n'ont pas stoppé le travail pour manifester une nouvelle fois leur refus de cette réforme des retraites profondément inique.

Les initiatives ont continué le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. **Plusieurs centaines de milliers de manifestants se sont retrouvés dans plus de 200 lieux de manifestations ou d'initiatives organisées sur tout le territoire français pour dénoncer l'injustice sociale majeure de cette réforme.** Les salariés de la métallurgie ont joué un rôle important dans la réussite de ces journées de mobilisation historiques. Plusieurs blocages de zones industrielles ont été organisés pour mettre la France et particulièrement l'industrie à l'arrêt.

Il est maintenant absolument nécessaire d'ancrer plus fortement nos actions dans les entreprises, tout en faisant le lien avec l'urgence de l'augmentation des salaires.

Le patronat de la métallurgie, qui salue dans un communiqué de presse le projet soumis par le Gouvernement en considérant qu'il va dans le bon sens, tente de diviser les salariés dans les entreprises et organise une contre-offensive pour que cette réforme puisse passer rapidement, à l'exemple du groupe ArcelorMittal qui a eu recours aux réquisitions de salariés grévistes sans qu'aucun arrêté préfectoral ne l'y autorise.

La France, ce n'est pas le Far West, le droit de grève est inscrit dans notre constitution, la CGT ne laissera pas quelques « patrons voyous » remettre en cause cette liberté fondamentale.

De nouvelles formes d'actions voient le jour dans les entreprises, avec des syndicats qui appellent à une heure d'arrêt de travail par jour, à bloquer les entrées des sites ou à organiser des assemblées générales de salariés de façon à freiner la production.

La CGT ne lâchera aucune de ses revendications, car celles-ci répondent aux souhaits immédiats des travailleurs de notre branche, tout en étant une réponse aux besoins de financement nécessaires à l'amélioration de notre système de retraite tout en le pérennisant.

Avec les salariés, nous revendiquons :

- La retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75%.
- La reconnaissance de la pénibilité pour des départs anticipés avant 60 ans.
- La prise en compte des années d'études.
- Une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.
- La CGT défend en urgence l'augmentation du SMIC à 2000 euros brut.
- L'indexation automatique du point d'indice, des pensions et salaires sur l'inflation.
- Aucune pension inférieure au SMIC CGT revendiqué, soit 2000 euros brut à ce jour.

Notre projet n'est pas utopique, le financement est possible. Pour cela nous proposons de :

- Mettre fin aux exonérations fiscales et sociales dont bénéficient chaque année les entreprises (150 milliards).
- Soumettre à cotisations l'intéressement et la participation (10 milliards).
- Réaliser l'égalité salariale (5,5 milliards).
- Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises (70 milliards).

LA CGT DES GRANDS GROUPES DE LA METALLURGIE APPELLE L'ENSEMBLE DE SES SYNDICATS, AVEC LES SALARIÉS, À AMPLIFIER LA MOBILISATION ET À RECONDUIRE LA GRÈVE JUSQU'À LA VICTOIRE...

Montreuil, le 10 mars 2023

